

Révision : 04/07/2016

Page : 1/9

Version : 8

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Graisse multifonctionnelle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **UNIL OPAL**
ZI CLOS BONNET
CS94003

BOULEVARD JEAN MOULIN

49412 SAUMUR (France)

Tel : 02.41.40.18.40 - Fax : 02.41.50.83.37

technique@unil-opal.fr



1.4. Numéro d'appel d'urgence

- Tél. : 01 40 05 48 48 – Centre Anti-Poisons de Paris
Hôpital Fernand WIDAL – 200, rue du Faubourg Saint-Denis
75475 PARIS Cedex 10

- Tél. : 04 72 11 69 11 – Centre Anti-Poisons de Lyon
Hôpitaux de Lyon – Bât. A – 162, avenue de Lacassagne
69424 Lyon Cedex 03

- Tél. : 04 91 75 25 25 – Centre Anti-Poisons de Marseille
Hôpital SALVATOR – 249, boulevard de Sainte-Marguerite
13274 Marseille Cedex 09

ORFILA (INRS) : Tél. : 01 45 42 59 59

Révision : 04/07/2016

Page : 2/9

Version : 8

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes : Aucun(e)

Mention d'avertissement : Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 3. Composition / informations sur les composants

3.2. Mélange

Caractérisation chimique :

Ce produit est une graisse lithium basée sur l'huile minérale avec des additives. L'huile minérale dans ce produit contient < 3 % PCA (IP 346).

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Laver au savon et à l'eau.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

En cas d'inhalation :

Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucun(e) connu(e)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Révision : 04/07/2016
Version : 8

Page : 3/9

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Ininflammable. Un incendie peut produire des gaz irritants et/ou toxiques.

5.3. Conseil aux pompiers En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Précautions individuelles
Extrêmement glissant en cas de déversement.
Pour les secouristes
Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Absorber avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres sections Se référer aux informations de la Section Protection Individuelle §8 et à la section §13. Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Révision : 04/07/2016

Page : 4/9

Version : 8

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger : Extrêmement glissant en cas de déversement.

Remarques générales en matière d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation : Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Méthodes de gestion des risques : Les informations obligatoires figurent dans cette fiche.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Équipement de protection personnelle :

Protection respiratoire :

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées.

Protection des mains :

Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. Épaisseur $\geq 0,38$ mm - Temps de Passage >480 min. Épaisseur 0,1 mm - protection contre les éclaboussures. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés.

Protection des yeux :

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes en cas de risque de projections.

Protection de la peau et du corps :

Vêtements de protection adaptés.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Semi-solide

Aspect : Lisse

Couleur : orange

Révision : 04/07/2016
Version : 8

Page : 5/9

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

Seuil olfactif : Aucune information disponible
Propriétés explosives : Aucune information disponible
Propriétés comburantes : Aucune information disponible
pH : Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation : Aucune information disponible
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition : Sans objet
Point d'éclair : > 150 °C / > 302 °F (Basé sur l'huile)
Taux d'évaporation : Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air : Aucune information disponible
Pression de vapeur : Sans objet
Densité de vapeur : Sans objet
Gravité spécifique : Aucune information disponible
Solubilité(s) : Aucune information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité : Aucune information disponible
Température de décomposition : Aucune information disponible
Viscosité cinématique : Aucune information disponible
Viscosité dynamique : Aucune information disponible
Densité : < 1000 kg/m³ à 25 °C / 77 °F

9.2. Autres informations Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Stable.
10.2. Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune donnée n'est disponible.
10.4. Conditions à éviter Chaleur
10.5. Matières incompatibles Agents oxydants forts. Agents comburants forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Révision : 04/07/2016

Page : 6/9

Version : 8

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologique

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Cancérogénicité | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Toxicité pour la reproduction | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Danger par aspiration | Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants. |
| Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH | DL50 par voie orale 7321 mg/kg DL50, voie cutanée 7321 mg/kg |
| Informations sur le produit | Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies Inhalation : L'inhalation de brouillard d'huile peut provoquer une irritation, des maux de tête, des nausées et des difficultés respiratoires. Contact oculaire : Aucune irritation oculaire attendue Contact avec la peau : Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation Ingestion : Malaise (vague sentiment d'inconfort) |

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Occasionnels émissions importantes ou les plus récurrentes des émissions mineures peuvent avoir un effet nuisible ou perturbateur.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'EST PAS RAPIDEMENT BIODÉGRADABLE.

12.3. Potentiel de bioaccu-

LA MATIÈRE N'EST PAS BIOACCUMULABLE.

Révision : 04/07/2016

Page : 7/9

Version : 8

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

lulation

12.4. Mobilité dans le sol Mobilité dans le sol : Après rejet, s'adsorbe dans le sol.

Mobilité : Insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV : 13 08 99

Révision : 04/07/2016

Page : 8/9

Version : 8

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 14. Informations relatives au transport

| Règlement Transport | ADR / RID / ADNR | IMDG | IATA |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|
| 14.1 Numéro ONU | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses | | |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses | | |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses | | |
| 14.4 Groupe Emballage | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses | | |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Aucun | Non polluant marin | Aucun |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucune précaution particulière (produit non classé au transport). | | |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC | Non concerné | | |

Révision : 04/07/2016
Version : 8

Page : 9/9

Nom du produit: **GREASE EPR [Ref. 000 ; 00 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3]**

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16. Autres informations

Utilisations recommandées et restrictions d'emploi :

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis de notre service technique.

Cette FDS a été révisée dans sa totalité.

Avis de mise en garde :

Les informations contenues dans ce document se basent sur les données disponibles. Elles ne présentent toutefois aucune garantie, implicite ou explicite, concernant la précision des données ou les résultats obtenus à partir de ces données. Dans la mesure où les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions que nous ne pouvons maîtriser, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation.